



CHAMPIONNATS DU MONDE JEUNES CHEVAUX LANAKEN 2022

Les championnats du Monde 2022 des Jeunes Chevaux sont programmés sous l'égide de la F.E.I. et de la W.B.F.S.H. aux dates et lieux suivants :

Saut d'Obstacles à Lanaken (Belgique) du 22 au 25 septembre 2022

1) Eligibilité

Pour être éligibles à la sélection de la SHF, les chevaux devront appartenir aux stud-books Selle Français, Anglo-Arabe ou cheval de Selle Anglo-Normand, avoir pris part aux épreuves du Cycle Classique, avoir été qualifiés pour les Finales nationales de Fontainebleau.

2) Demande de participation sur FFE Compet

Les demandes de participation doivent être saisies en ligne par l'engageur sur le concours n°2022BE054 avant le **30/08/2022** 23h00.

Les engagements définitifs doivent être validés par l'engageur avant le **06/09/2022** 23h00.

3) Sélection

Les quotas accordés à la France sont de **12 chevaux de 5 ans et 12 chevaux de 6 ans**.

Les chevaux et juments vainqueurs des Championnats des 5 ans et 6 ans seront sélectionnés en priorité, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une demande de participation au 30/08/2022.

Les chevaux seront ensuite sélectionnés en fonction de leur classement sur **la Ranking list* des gains en épreuves jeunes chevaux de la Société Hippique Française** diffusée sur le site www.shf.eu et **arrêtée au 14/08/2022 minuit** (*Top 100 SHF).

En cas d'ex-æquo, les chevaux seront départagés en fonction du nombre de parcours sans faute en épreuve de cycle classique qualificative.

En cas de nouvel ex-æquo il sera procédé à un tirage au sort.

En cas de désistement ou de forfait de chevaux sélectionnés, les chevaux remplaçants seront désignés en fonction du classement de la Ranking list*.

En cas de quota non atteint, des chevaux pourront être rattrapés en fonction de leur rang de classement à la Finale nationale de CSO Cycle Classique.

Des éventuelles Wild Cards pourront être accordées par le comité organisateur selon les critères de classement ci-dessus définis par la SHF.

4) Engagements

La sélection des chevaux de 5 et 6 ans sera effectuée par la SHF et transmise à la FFE qui procédera aux engagements auprès de l'organisateur.

Les engageurs devront saisir leur demande sur FFEcompét pour engagement (cf paragraphe 2).

Les informations données ci-après concernent les championnats de 5 et 6 ans CSO. Pour les autres catégories d'âge, les concurrents devront s'adresser directement à la FFE.

5) Formalités administratives

Les cavaliers et chevaux devront respecter obligatoirement les formalités administratives et sanitaires de la FEI : <https://www.ffe.com/faq/Cheval-Les-modalités-FEI>.

- Passeport FEI du cheval (privilégier la 2^{ème} méthode pour aller plus vite)
- Numéros d'enregistrement FEI du cavalier et du cheval
- Protocole vaccinal à jour

La détention de **passesports internationaux** est nécessaire pour toute participation à l'étranger. L'engagement sur FFETCompét ne pourra être possible si le passeport n'est pas validé.

Contact FFE pour vous aider dans ces démarches : Mme Léa Delandine au 02.54.94.46.56 / lea.delandine@ffe.com.

6) Aides à la participation

Afin d'inciter à la participation des meilleurs jeunes chevaux français, une aide financière de 600€ sera versée sur le Compte SHF du propriétaire adhérent déclaré sur le site shf.eu aux chevaux sélectionnés classés :

- dans les 50 premiers de la Ranking list des gains chevaux en épreuves jeunes chevaux de la Société Hippique Française diffusée sur le site www.shf.eu et **arrêtée au 14/08/2022 minuit**,
- et/ou dans les 15 premiers du Championnat SF/AA/CSAN Entiers/Hongres ou Juments de la Grande Semaine de Fontainebleau 2022 et ayant participé aux Championnats du Monde Jeunes Chevaux.

Dans le cas où le cheval serait en copropriété, le versement sera effectué au prorata de leur pourcentage de propriété sur les comptes SHF des propriétaires déclarés et adhérents.

Un complément d'aide de 300 € sera attribuée pour les chevaux qualifiés à l'épreuve Finale des Championnats du Monde Jeunes Chevaux.